



Delai de prescription en Espagne pour une condamnation de 3 ans

Par **cel**, le **09/09/2008** à **14:17**

J'aimerais connaître le délai de prescription en Espagne pour une condamnation de 3 ans, et à partir de quand calculer le délai, merci

Par **dupont2008**, le **03/01/2009** à **19:56**

Bonjour,

un ami a été condamné en août 2007 en Espagne pour importation de stupéfiants (cannabis) à 3 ans et 11 jours.

Il va bénéficier d'une permission dans les prochains jours et souhaiterait rentrer en France à cette occasion.

En revanche, il a fait une demande de transfert vers la France pour y finir sa peine. Celle-ci a été acceptée (par les ministères français et espagnol) et il est en attente de son futur transfert.

Ma question est de savoir ce qu'il risque s'il ne retourne pas en Espagne à la fin de sa permission?

Y a-t-il des risques d'extradition vers l'Espagne?

D'avance merci pour vos réponses rapides, c'est urgent..